Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_112-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

**C_2020_112**

# EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## SÉANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

*L'an deux mille vingt, le dix septembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.*

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Direction Générale des Services

| Nombre de Membres | | |
|---|---|---|
| Afférents au Conseil Communautaire | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 66 | 66 | 64 |

Objet de la délibération:
**Désignations des représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein des organismes extérieurs / Agriculture et ruralité**

**PRÉSENTS** :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Michel PONTE, Cédric DUBOIS, Stella ACCIARI, Danielle ADOUX-COPIN, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, Nicolas DATCHY, René DIES, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Thierry MENARD, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

**REPRÉSENTÉ(S)** :
Franck AMBROSINO pouvoir à Hugues MARTIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Christine PREMOSELLI, Grégory LOEW pouvoir à Hugues BONNET, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE, Pierre PENEL pouvoir à Karine ALSTERS

**ABSENT(S) :**
Stéphan CERET, Philippe SCHRECK

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Romain VACQUIER

**RAPPORTEUR** : Monsieur Richard STRAMBIO

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_112-DE

Avec le renouvellement des instances communautaires suivant les élections de 2020, les Assemblées nouvellement installées doivent, dans les meilleurs délais, procéder à la désignation des représentants appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs, en application de l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

S'agissant des organismes extérieurs dans le domaine de l'agriculture et de la ruralité, Dracénie Provence Verdon agglomération est membre des structures suivantes :

| **Organismes / Structures** | **Nombre de représentants titulaires** | **Nombre de représentants suppléants** |
|---|---|---|
| Association des Communes Pastorales PACA | 1 | 1 |
| Association Terre de Lien PACA | 1 | _ |
| Association des éleveurs de Canjuers | 1 | 1 |
| Groupe d'Action Locale du Grand Verdon<br><br>Assemblée générale<br>Comité de programmation | <br><br>2<br>1 | <br><br>2<br>1 |

Il est rappelé que, par principe, toute désignation est faite au scrutin secret (article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, applicable par renvoi).

Toutefois le Conseil peut décider, sauf disposition législative ou réglementaire contraire, et à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- procéder à la désignation des représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein des organismes extérieurs ci-dessus mentionnés ;
- autoriser Monsieur le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Aucune opposition au vote à main levée ne s'étant manifestée, il est procédé au vote.

**ASSOCIATION DES COMMUNES PASTORALES PACA**

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Richard STRAMBIO (titulaire), représenté par Albert DAVID
- Georges ROUVIER (suppléant)

A l'issue du vote, les 2 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Sont ainsi représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de l'Association des communes pastorales PACA :

- Richard STRAMBIO (titulaire), représenté par Albert DAVID
- Georges ROUVIER (suppléant)

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_112-DE

**ASSOCIATION TERRE DE LIEN PACA**

La candidature suivante est proposée :

- Albert DAVID (titulaire)

A l'issue du vote, le candidat est élu comme suit : 64 voix pour.

Est ainsi représentant de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de l'Association Terre de Lien PACA :

- Albert DAVID (titulaire)

**ASSOCIATION DES ELEVEURS DE CANJUERS**

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Albert DAVID (titulaire)
- Georges ROUVIER (suppléant)

A l'issue du vote, les 2 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Sont ainsi représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de l'Association des Eleveurs de Canjuers :

- Albert DAVID (titulaire)
- Georges ROUVIER (suppléant)

**GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) GRAND VERDON (FEADER)**

Les candidatures suivantes sont proposées :

Pour l'Assemblée Générale

- Cédric DUBOIS (titulaire)
- Jacques GERARD (suppléant)
- Claude MARIN (titulaire)
- Nathalie PEREZ-LEROUX (suppléante)

Pour le Comité de Programmation

- Cédric DUBOIS (titulaire)
- Claude MARIN (suppléant)

A l'issue du vote, les 6 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_112-DE

Sont ainsi représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) Grand Verdon (FEADER) :

Pour l'Assemblée Générale

- Cédric DUBOIS (titulaire)
- Claude MARIN (titulaire)
- Jacques GERARD (suppléant)
- Nathalie PEREZ-LEROUX (suppléante)

Pour le Comité de Programmation

- Cédric DUBOIS (titulaire)
- Claude MARIN (suppléant)

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO



Président
Maire de Draguignan

*Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.*